



REVISION PA SUITE A COUPLE DE MON EX EPOUSE

Par **Visiteur**, le **27/08/2013** à **15:29**

Bonjour,

Divorcé depuis Février 2011 je verse une pension conséquente à mon ex-épouse pour notre fille, majeure depuis le début de l'année, que j'ai chez moi 15 jours par mois malgré tout... J'ai accepté cette situation donc pas de réel soucis là-dessus. Cependant à force de payer en plus ses cours par correspondance et son permis, mon état financier commence à péricliter... De plus depuis peu mon ex-épouse « clame » sur FB qu'elle est en couple avec son mec ! Il vivraient ensemble... Je ne sais pas jusqu'à quel point cette situation est officielle, mais j'aimerais savoir si je peux légitimement demander une révision à la baisse de la PA ? Partant du principe qu'il doit certainement participer financièrement... je l'espère pour elle tout du moins !

Merci

Par **Visiteur**, le **30/10/2013** à **15:15**

Bonjour ! Je réitère ma question plus haut... puis-je demander la révision de la pension si mon ex-épouse vit avec quelqu'un d'autre ? Son nom serait même sur la boîte aux lettres ?

Merci

Par **youris**, le **30/10/2013** à **15:43**

bjr,

si vos ressources ont diminué et que celles de votre ex ont augmenté par une vie en couple (frais de logement partagés) vous pouvez faire une demande au JAF pour réduire le montant de cette PA.

cdt